

Résolution présentée par la délégation de la république de Zambie

Thème	Agenda 2030 vers les 17 objectifs du développement durable
Concerne	Création d'un Fonds mondial pour convertir la dette des pays en développement de façon durable, au service de la santé et de l'éducation
L'Assemblée Générale,	
Constatant	avec une vive préoccupation que de nombreux pays en développement — notamment la Zambie, le Ghana et le Malawi en Afrique, mais aussi le Sri Lanka, le Pakistan, les Philippines en Asie, et des États d'Amérique latine comme l'Équateur, le Honduras et l'Argentine — consacrent une part disproportionnée de leur produit intérieur brut et de leurs budgets nationaux au service de la dette, souvent au détriment des services essentiels à leur population,
Notant	que plusieurs de ces pays consacrent entre 10 % et 40 % de leurs budgets publics au remboursement de la dette, alors que, par exemple, la Zambie a vu sa dette publique atteindre près de 97 % de son PIB en 2024, limitant fortement sa capacité à financer la santé et l'éducation,
Préoccupée	qu'au niveau mondial, environ 272 millions d'enfants et adolescents soient privés d'école, et que dans les pays à faible revenu jusqu'à 33 % des jeunes en âge scolaire ne puissent pas accéder à l'enseignement, contre seulement 3 % dans les pays à haut revenu, et que dans les pays en développement des hôpitaux manquent de personnel, de matériel et de financement,
Rappelant	que le surendettement chronique freine la croissance, fragilise la stabilité mondiale et empêche les États de garantir à leurs citoyens l'accès à une éducation et à des soins de base,
Décide	de créer, sous l'égide des Nations Unies, un Fonds mondial pour la conversion de la dette en développement humain, destiné à permettre aux pays en développement de transformer volontairement une partie de leurs paiements de dette en investissements directs dans la santé et l'éducation publiques ; - de préciser que le Fonds sera financé conjointement par les pays créanciers, qui s'engageront à convertir une part des remboursements ou des montants dus (par exemple à la Chine ou à d'autres créanciers bilatéraux) en contributions équivalentes versées au Fonds et par les institutions financières internationales et régionales (telles que la Banque mondiale, les Banques régionales de développement ou le FMI), qui apporteront un soutien financier et technique pour renforcer le mécanisme ; - de souligner que l'objectif immédiat du Fonds est de réduire le nombre d'enfants non scolarisés et d'améliorer durablement l'accès aux soins dans les pays participants.

Le texte français fait foi.